



**PRESSE**  
communiqué

Le 3 juin 2010

**ASSEMBLEE GENERALE DU 3 JUIN 2010**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain s'est réunie le jeudi 3 juin 2010 à Paris. **64,90%** du capital y était représenté, et **toutes les résolutions ont été approuvées (à une large majorité)**.

Le mandat d'administrateur de M. Pierre-André de Chalendar a été renouvelé par l'assemblée.

L'Assemblée générale a par ailleurs approuvé **la distribution d'un dividende de 1 euro par action**, ainsi que **l'option pour le paiement de ce dividende en actions ou en numéraire**. Les actionnaires pourront exercer leur choix entre le 9 et 23 juin 2010 inclus, en adressant leur demande à leur intermédiaire financier. **Le prix d'émission** des actions nouvelles pour le paiement en actions ressort 28,58€ après application de **la décote maximale de 10%**. Le dividende sera détaché de l'action le 9 juin et sera mis en paiement en espèces ou en actions **à compter du 2 juillet 2009**.

Une retransmission intégrale de l'Assemblée Générale, ainsi que les résultats des votes pour chaque résolution seront disponibles dès le 4 juin 2010 sur le site internet de Saint-Gobain ([www.saint-gobain.com](http://www.saint-gobain.com)).

**AVERTISSEMENT**

**lié au présent avis d'opération sur titres (paiement du dividende avec option titres)**

*L'option de recevoir le dividende au titre de l'exercice 2009 en actions n'est pas ouverte aux actionnaires résidant dans tout pays pour lesquels une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités boursières locales ; les actionnaires résidant hors de France doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer ; les ordres en provenance de ces pays ne seraient pas acceptés. Les actionnaires doivent s'informer par eux-mêmes des conditions et conséquences relatives à une telle option et qui seraient susceptibles de s'appliquer en vertu de la loi locale. Lorsqu'ils décident d'opter ou non pour un versement du dividende en actions, les actionnaires doivent prendre en considération les risques associés à un investissement en actions.*

Contacts Analystes, Investisseurs	Contact presse
Florence TRIOU-TEIXEIRA +33 1 47 62 45 19 Etienne HUMBERT +33 1 47 62 30 49 Vivien DARDEL +33 1 47 62 44 29	Sophie CHEVALLON +33 1 47 62 30 48